

Comptes régionaux de l'agriculture 2022

Un niveau de production record dans toutes les régions, dans un contexte de hausse des prix généralisée

En 2022, la production agricole en valeur augmente et atteint son niveau le plus élevé depuis 2010 dans toutes les régions métropolitaines. L'augmentation est particulièrement forte en Grand Est et Hauts-de-France, et plus modérée dans certaines régions, notamment en Nouvelle-Aquitaine. Ces différences d'évolutions entre régions s'expliquent en grande partie par des hausses de prix de certains produits, qui ont eu des impacts différenciés en fonction des spécialisations régionales. Les régions où les productions viticoles ou fruitières ont été affectées par les épisodes de gel de 2021 ont également bénéficié de rebonds sur les volumes produits en 2022. Les consommations intermédiaires en valeur sont en hausse dans toutes les régions, sous l'effet d'une hausse des prix de l'énergie, des engrais et amendements et de l'alimentation animale. Les subventions d'exploitation sont en baisse dans toutes les régions entre 2021 et 2022, à la suite notamment de l'arrêt des aides exceptionnelles liées à la crise sanitaire du Covid-19. La valeur ajoutée brute au coût des facteurs (VABCF) augmente dans neuf régions sur treize.

En 2022, la production agricole au niveau national augmente fortement en valeur (+ 16,6 %). Cette augmentation est due à l'effet combiné d'une forte augmentation de la valeur des productions végétales (qui contribue à hauteur de 10,5 points à l'évolution totale), et dans une moindre mesure à une hausse de la valeur de la production animale (qui contribue à hauteur de 6,2 points à l'évolution totale), la production de services agricoles ayant quant à elle peu évolué. La valeur de la production agricole augmente dans toutes les régions métropolitaines (*graphique 1*) et s'explique essentiellement par la hausse des prix, qui augmentent dans toutes les régions hormis Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les volumes de production n'augmentent que dans cinq régions : Bourgogne-Franche-

Comté, Hauts-de-France, Grand Est, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.

Forte hausse de la production végétale en valeur en 2022, liée à la hausse des prix

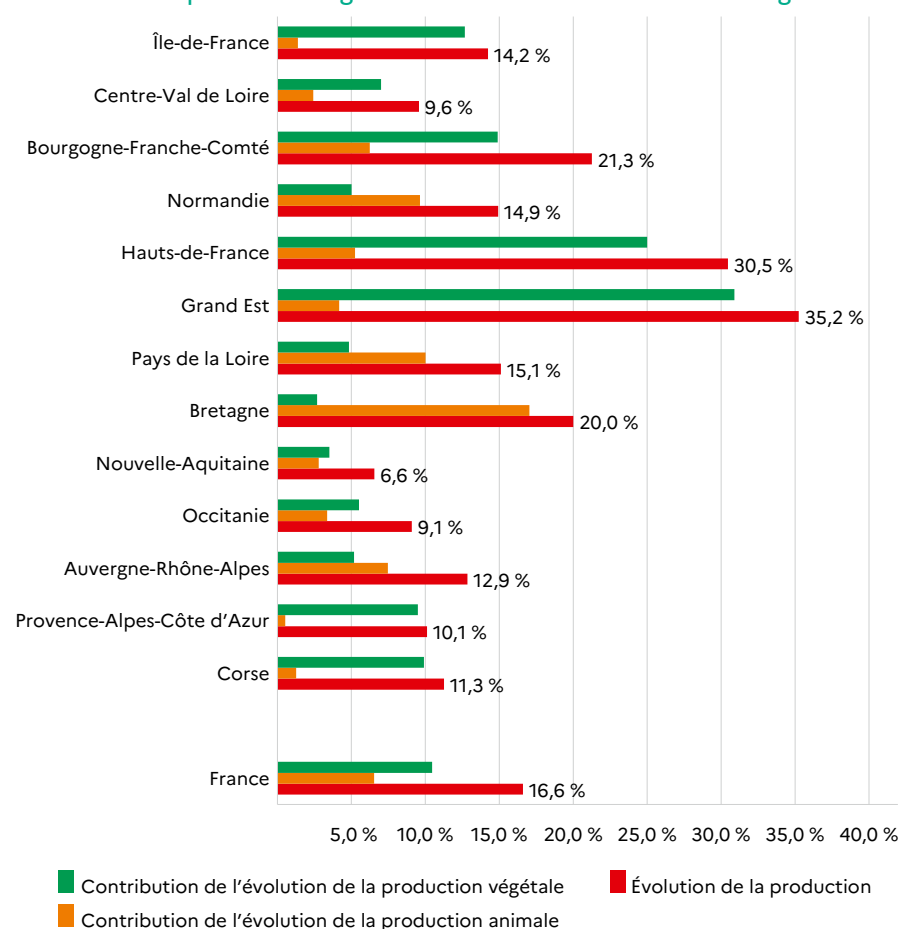
En 2022, la production végétale augmente de 17,4 % en valeur (*tableau 1*). Les évolutions en volume sont contrastées selon les régions : les volumes diminuent dans huit régions de France métropolitaine (jusqu'à - 10,7 % en Bretagne), mais augmentent, dans certains cas assez fortement, en Hauts-de-France (+ 1,6 %), Corse (+ 6,6 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 12,6 %), et en Grand Est (+ 23,8 %). Les prix, eux, augmentent dans toutes les régions métropolitaines, à l'exception de Provence-Alpes-Côte d'Azur : les évolutions vont de - 2,1 % en

Provence-Alpes-Côte d'Azur à + 32,9 % en Hauts-de-France. Au total, le niveau de la production végétale en valeur en 2022 est au plus haut depuis 2010 dans toutes les régions de France métropolitaine.

Sur le plan météorologique, 2022 a été une année de températures exceptionnellement élevées – année la plus chaude jamais observée en France depuis le début du 20^e siècle – et de sécheresse présente dès l'hiver, liée à un important déficit de précipitations. L'année a également été marquée par des gelées parfois fortes début avril, bien que les épisodes de gel printanier aient été moins forts que ceux de 2021. Par ailleurs, en 2022, le contexte géopolitique international a eu un fort impact sur les prix des productions végétales, qui ont atteint des niveaux historiquement hauts à la suite du

Graphique 1

Évolution de la production agricole entre 2021 et 2022 selon les régions



Lecture : entre 2021 et 2022, la production agricole du Grand Est augmente de 35,2 % (en valeur). Cette hausse résulte essentiellement d'une augmentation de la production végétale qui contribue à hauteur de 30,9 points et à une légère hausse de la production animale qui contribue à hauteur de 4,3 points.
 Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2022 provisoires

Tableau 1

Évolution de la production végétale en valeur, volume et prix

	Évolution 2022/2021 de la production végétale en valeur en %	Évolution 2022/2021 en volume en %	Évolution 2022/2021 des indices de prix en %
Île-de-France	14,2	-2,9	17,6
Centre-Val de Loire	8,8	-1,4	10,4
Bourgogne-Franche-Comté	23,8	7,0	15,8
Normandie	10,4	-5,1	16,3
Hauts-de-France	35,0	1,6	32,9
Grand Est	40,6	23,8	13,6
Pays de la Loire	12,2	-8,7	22,9
Bretagne	10,0	-10,7	23,3
Nouvelle-Aquitaine	5,2	-5,4	11,2
Occitanie	8,4	-2,4	11,1
Auvergne-Rhône-Alpes	11,4	-6,9	19,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10,3	12,6	-2,1
Corse	12,8	6,6	5,8
France	17,4	1,7	15,5

Lecture : entre 2021 et 2022, la valeur de la production végétale, hors subventions, augmente de 12,2 % en Pays de la Loire. Cette hausse résulte à la fois d'une baisse en volume, c'est-à-dire à prix constants, de -8,7 % et d'une hausse des prix de production de +22,9 %.

Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2022 provisoires

déclenchement de la guerre en Ukraine en février 2022. Les prix des céréales et oléagineux se sont situés en 2022 à des niveaux inédits sur les dix dernières années, après une année 2021 où ils étaient déjà en forte augmentation.

Les productions céréalières, entre recul des volumes et augmentation des prix

En 2022, la production de céréales en volume diminue de 11,0 % en France, après avoir augmenté de 17,8 % en 2021. Cette diminution s'explique par un recul des surfaces et par l'épisode de sécheresse exceptionnel qui a réduit les rendements de la plupart des céréales. Elle concerne toutes les régions à l'exception de la Normandie et des Hauts-de-France (respectivement +6,4 % et +1,8 %). Les volumes de production de céréales diminuent le plus fortement dans les régions méridionales, avec en particulier une diminution de 25,4 % en Occitanie. En revanche, les prix augmentent nettement, et ce dans toutes les régions. Ces augmentations de prix vont de +11,5 % en Centre-Val de Loire à +39,3 % en Hauts-de-France. Au total, la valeur de la production céréalière est en hausse dans toutes les régions sauf deux : Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine. Elle augmente de 10,3 % au niveau national.

La production de pommes de terre est une production concentrée géographiquement. Les cinq premières régions productrices (Hauts-de-France, Centre-Val de Loire, Normandie, Grand Est, Bretagne) concentrent en effet 91 % de la valeur de la production ; les Hauts-de-France, première région productrice, représentent à eux seuls près de la moitié de la production. La production nationale de pommes de terre diminue nettement en volume en 2022 (-8,3 %, après une légère diminution l'année précédente), les conditions climatiques extrêmes ayant eu un impact à la baisse sur les rendements. Le volume diminue dans toutes les régions à l'exception de l'Occitanie et de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans les Hauts-de-France, il diminue de 10,1 %. Les prix, à l'inverse, augmentent dans toutes les régions, à l'exception de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Corse. Les prix en Hauts-de-France augmentent

notamment de 41,7 %. La valeur de la production augmente donc en Hauts-de-France, Grand Est, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette augmentation est de + 11,2 % au niveau national.

La production de betteraves se situe en majeure partie dans deux régions, Hauts-de-France et Grand Est, qui représentent 76 % de la production totale. Les volumes de production de betteraves diminuent dans ces deux régions, à cause des vagues de chaleur et sécheresses estivales. Les prix augmentent sensiblement dans toutes les régions productrices. La valeur de la production augmente donc de 32,4 % en France, de 38,5 % dans les Hauts-de-France et de 34,0 % dans le Grand Est.

Fort rebond de la production viticole, en particulier dans les régions de la moitié nord

Dans toutes les régions productrices, la production viticole a augmenté en volume en 2022. Ceci s'explique par la forte chute des volumes produits en 2021, en raison du gel printanier et des maladies. La hausse en volume est de 34,9 % au niveau national. Elle est particulièrement marquée dans les régions viticoles de la moitié nord de la France, avec en particulier une augmentation de 78,5 % en Grand Est et de 40,4 % en Bourgogne-Franche-Comté. En comparaison, en Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, les volumes de production augmentent respectivement de 12,4 % et 22,6 %. Les variations de prix sont nettement moins fortes que celles sur les volumes : elles vont de - 4,2 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur à + 7,5 % en Grand Est. Au total, la valeur de la production viticole augmente de 37,2 % en France en 2022.

La production de fruits augmente en volume de 20,8 % au niveau national, après une diminution de 17,2 % en 2021, liée, comme pour la production viticole, aux épisodes de gels printaniers. Les évolutions sont néanmoins contrastées selon les régions. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1^{re} région productrice, les volumes se redressent très nettement (+ 40,2 %) après une baisse très marquée en 2021. Les hausses sont particulièrement marquées pour certains fruits : les volumes de

production de cerises font plus que tripler, tandis que ceux de poires font plus que doubler. En Occitanie, 2^e région productrice, la hausse des volumes est également forte (+ 20,3 %). En revanche, en Nouvelle-Aquitaine, 3^e région productrice, les volumes continuent à diminuer en 2022 (- 13,4 %), notamment à cause de la diminution des volumes de prunes à la suite au gel printanier 2022. Les prix, quant à eux, sont orientés globalement à la baisse. Au total, sur l'ensemble du territoire, la valeur de la production fruitière augmente de 13,7 %.

Les évolutions en volume de la production légumière sont relativement peu dispersées autour de la moyenne nationale (- 8,7 %), à l'exception de la Corse (+ 16,4 %). Les récoltes de légumes ont en particulier souffert de la canicule estivale. Les prix sont en augmentation dans toutes les régions, ces évolutions allant de + 6,1 % en Nouvelle-Aquitaine à + 37,6 % en Normandie. Au niveau national, la valeur de la production de légumes augmente de 4,0 %.

Forte augmentation de la valeur de la production animale malgré la baisse généralisée des volumes produits

En 2022, la production animale augmente de 17,5 % en valeur, sous l'effet d'une forte hausse des prix (+ 23,3 %) et malgré une baisse de volume (- 4,7 %). Les évolutions en volumes sont assez homogènes entre les régions, allant de - 6,6 % en Île-de-France à + 0,9 % en Bourgogne-Franche-Comté. Les hausses de prix sont quant à elles comprises entre + 7,9 % en Corse et + 36,0 % en Île-de-France. La valeur de la production animale est au plus haut depuis 2010 dans toutes les régions métropolitaines en 2022.

La production bovine en volume diminue de 2,4 % en 2022 au niveau national, et les évolutions sont très homogènes entre les régions en 2022. En Auvergne-Rhône-Alpes, 1^{re} région productrice, cette diminution est de - 3,7 %. Les prix, quant à eux, sont à la hausse dans toutes les régions, et augmentent de 27,0 % en France. Cette hausse des prix est liée à celle des coûts de production des animaux, causée entre autres par le conflit

russo-ukrainien. La production bovine augmente donc de 23,9 % en valeur en France en 2022.

La production porcine diminue en volume (- 4,1 %) et voit ses prix augmenter en 2022 de 26,2 %. La Bretagne, 1^{re} région productrice regroupant plus de la moitié de la production, a une production qui baisse en volume (- 4,9 %) et une évolution de prix assez proche de celle observée au niveau national. La valeur de la production augmente dans toutes les régions hormis le Centre-Val de Loire.

La production de volailles diminue fortement en volume en France en 2022 (- 14,4 %). Toutes les régions connaissent une diminution des volumes de volailles produits. Cette baisse s'explique par l'épizootie d'influenza aviaire en début d'année, qui a en particulier affecté les régions de l'ouest de la France métropolitaine. En Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine, 2^e et 3^e régions productrices, les diminutions en volume sont respectivement de - 21,8 % et - 19,9 %. La baisse de volume est compensée par une hausse des prix, qui augmentent dans toutes les régions, de manière homogène. Cette augmentation des prix est de + 18,6 % au niveau national. Au total, la valeur de la production augmente dans toutes les régions, hormis en Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire et Corse.

En France, la production d'œufs augmente en volume de 0,6 % en 2022. Le volume augmente de 18,8 % en Nouvelle-Aquitaine, 3^e région productrice. En Bretagne, 1^{re} région productrice, la production augmente de 0,5 %. Les prix augmentent quant à eux très fortement dans toutes les régions, dans un contexte de hausse des coûts de production liée au conflit russo-ukrainien. Au niveau national, cette hausse des prix est de + 68,0 %. Au total, la valeur de la production augmente de 69,0 % en France.

En 2022, la production laitière diminue en volume de 4,8 % au niveau national. La Bretagne, 1^{re} région productrice, voit sa production diminuer de 2,6 % en volume. Les prix sont, quant à eux, en hausse dans toutes les régions productrices. Cette hausse atteint

19,1 % en France, là encore dans un contexte de hausse du coût des intrants. La valeur de la production laitière augmente de 13,4 % au niveau national.

Consommations intermédiaires : hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation animale

Les consommations intermédiaires augmentent en valeur en 2022 en France. La hausse est essentiellement due à celle des prix ; les prix de l'énergie, de l'alimentation animale et des engrais et amendements augmentent nettement en 2022, en raison notamment de l'impact du conflit russo-ukrainien. À l'inverse, les consommations intermédiaires diminuent en volume dans toutes les régions hormis Centre-Val de Loire (tableau 2). Sur les consommations intermédiaires, les résultats régionaux du compte provisoire sont cependant à interpréter avec prudence, les informations locales n'étant connues que plus tard, au moment de l'élaboration du compte semi-définitif. Les différences observées entre régions sont surtout liées à des différences de structures de consommations intermédiaires très fortes. Les régions d'élevage se distinguent par un niveau supérieur de consommations intermédiaires en raison de dépenses importantes liées à l'alimentation animale (graphique 2).

Des subventions en baisse dans toutes les régions

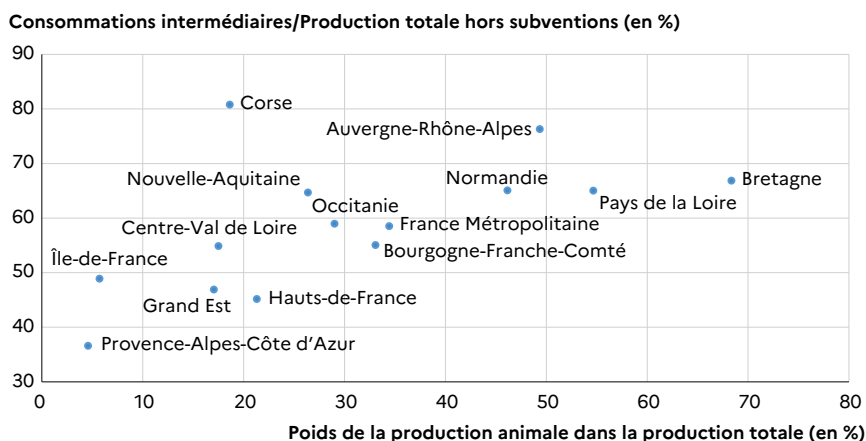
En 2022, en France métropolitaine, les subventions aux exploitations agricoles (9,080 milliards d'euros) sont constituées pour 9,8 % de subventions sur les produits et pour 11,7 % de l'indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN). Les trois quarts restants sont constitués des autres subventions d'exploitation (essentiellement les aides directes découplées de la PAC – politique agricole commune). La composition de ces subventions varie fortement en fonction des régions. L'ICHN est ainsi importante dans les régions montagneuses du sud de la France (entre 20 % et 30 % des subventions en Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes ou Occitanie) mais peu représentée voire

Tableau 2
Évolution des consommations intermédiaires en valeur, volume et prix

	Évolution 2022/2021 des consommations intermédiaires en valeur en %	Évolution 2022/2021 en volume en %	Évolution 2022/2021 liée à la variation des prix en %
Île-de-France	19,7	- 4,1	24,9
Centre-Val de Loire	23,6	1,7	21,5
Bourgogne-Franche-Comté	14,5	- 8,3	24,8
Normandie	16,1	- 4,1	21,0
Hauts-de-France	14,4	- 4,0	19,1
Grand Est	13,3	- 6,2	20,8
Pays de la Loire	17,0	- 4,6	22,7
Bretagne	14,5	- 6,1	21,9
Nouvelle-Aquitaine	17,9	- 4,0	22,9
Occitanie	11,2	- 6,8	19,3
Auvergne-Rhône-Alpes	16,9	- 8,8	28,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13,0	- 2,1	15,4
Corse	16,1	- 4,5	21,6
France	15,7	- 5,2	22,0

Lecture : entre 2021 et 2022, la valeur des consommations intermédiaires augmente de 14,5 % en Bretagne. Cette évolution résulte d'une hausse des prix (+ 21,9 %), tandis que le volume baisse de 6,1 %.
Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2022 provisoires

Graphique 2
Poids des consommations intermédiaires dans la production totale en fonction du poids de la production animale dans la région



Lecture : en Occitanie en 2022, la production animale représente 29 % de la production totale hors subventions. Le poids des consommations intermédiaires dans la production totale (hors subventions) s'élève à 59 %.
Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2022 provisoires

quasi inexistante dans les régions du nord. Dans ces régions (Île-de-France, Bretagne, Hauts-de-France), les subventions d'exploitation hors ICHN représentent plus de 90 % des aides. La part des aides sur les produits reste limitée dans toutes les régions mais est relativement plus élevée dans les Pays de la Loire et en Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes.

Dans toutes les régions métropolitaines, les subventions diminuent entre 2021 et 2022, après avoir augmenté entre 2020 et 2021 (graphique 3). La diminution des subventions entre 2021 et 2022 en

France métropolitaine s'explique par la diminution des montants d'aides liées aux circonstances particulières de l'année 2021. Plusieurs aides exceptionnelles aux exploitations agricoles mises en place dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 se sont arrêtées en 2022. Les subventions liées aux épisodes de gel printaniers ont également été nettement plus importantes en 2021 qu'en 2022. Ces baisses de subventions n'ont été que partiellement compensées par de nouvelles aides exceptionnelles apparues en 2022 en raison des impacts du conflit russo-ukrainien et de l'épizootie d'influenza aviaire.

Une valeur ajoutée brute en hausse dans la majorité des régions métropolitaines

En 2022, la valeur ajoutée brute (production au prix de base diminuée des consommations intermédiaires, voir *Définitions*) augmente de 17,3 % au niveau national. Cette hausse est une conséquence de la hausse de la production au prix de base, y compris subventions sur les produits (+ 16,4 %), en partie compensée par une hausse des consommations intermédiaires (+ 15,7 %).

Cette hausse de la valeur ajoutée brute s'observe dans dix régions métropolitaines sur treize, mais de manière contrastée selon les régions (tableau 3). Les régions situées au nord de la France sont, de manière générale, celles qui voient leur valeur ajoutée brute augmenter le plus fortement. En particulier, les valeurs ajoutées brutes des régions Grand Est et Hauts-de-France augmentent respectivement de 62,0 % et de 47,0 %. À l'inverse, la valeur ajoutée brute diminue dans les régions Centre-Val de Loire, Nouvelle-Aquitaine et Corse, malgré une hausse de la production au prix de base entre 2021 et 2022, la hausse des consommations intermédiaires entre 2021 et 2022 faisant plus que compenser celle de la production.

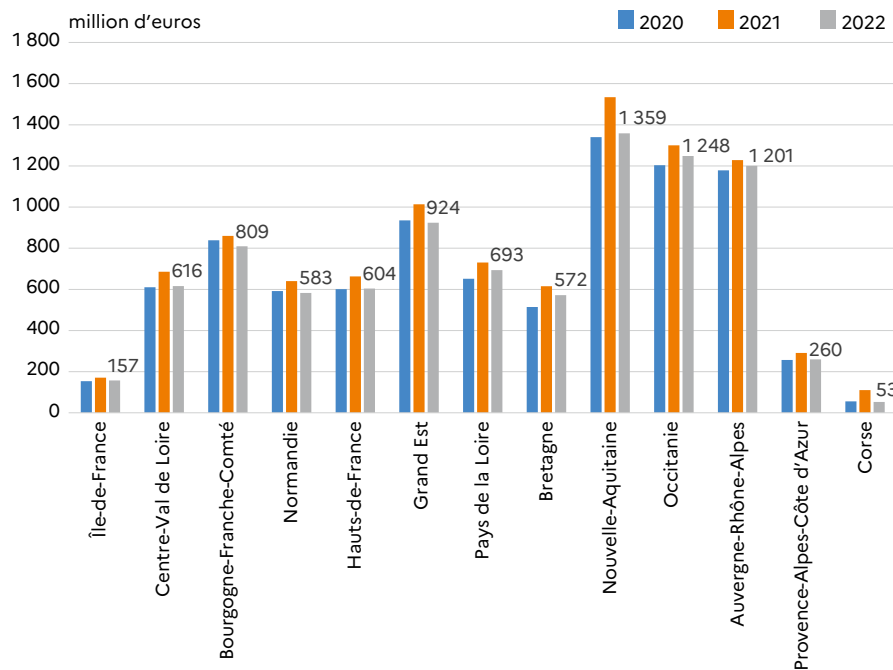
Tableau 3
Valeur ajoutée et évolution entre 2021 et 2022

	Valeur ajoutée brute		Valeur ajoutée brute au coût des facteurs		Valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif	
	Valeur 2022 (en M€)	Évolution 2022/2021 (en %)	Valeur 2022 (en M€)	Évolution 2022/2021 (en %)	Valeur 2022 (en K€/actif)	Évolutions en termes réels (en %)
Île-de-France	790	9,4	907	6,1	111,1	3,6
Centre-Val de Loire	2 846	- 3,7	3 327	- 5,2	100,1	- 8,0
Bourgogne-Franche-Comté	3 240	29,6	3 853	21,6	87,9	18,8
Normandie	2 474	12,5	2 873	8,3	70,8	5,3
Hauts-de-France	5 287	47,0	5 752	40,0	140,0	35,6
Grand Est	6 563	62,0	7 256	49,7	113,4	47,6
Pays de la Loire	3 186	11,4	3 673	8,3	62,5	5,8
Bretagne	3 755	32,4	4 171	26,3	80,3	23,5
Nouvelle-Aquitaine	4 421	- 9,1	5 330	- 10,7	46,3	- 12,5
Occitanie	3 372	5,9	4 240	2,9	44,9	0,1
Auvergne-Rhône-Alpes	1 851	1,4	2 681	- 1,4	35,2	- 4,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 327	8,5	2 474	5,8	63,6	2,3
Corse	65	- 6,2	92	- 41,2	19,1	- 44,3
France		17,3		12,3		9,6

Lecture : en Normandie, la valeur ajoutée brute s'élève à 2 474 M€ en 2022 en hausse de 12,5 % sur un an. La valeur ajoutée brute au coût des facteurs (VABCF), obtenue en ajoutant à la valeur ajoutée brute les subventions d'exploitation et en retranchant les impôts à la production, s'élève à 2 873 M€, en hausse de 8,3 % sur un an. Ramenée au nombre d'actifs, la VABCF s'élève à 70 800 € par actif, en hausse de 5,3 % sur un an mesurée en termes réels, c'est-à-dire une fois enlevée la hausse des prix du PIB entre 2021 et 2022 (+ 2,9 %).

Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2022 provisoires

Graphique 3
Ensemble des subventions par région 2020-2021-2022



Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2022 provisoires

La valeur ajoutée brute au coût des facteurs (VABCF) se déduit de la valeur ajoutée brute en ajoutant les subventions d'exploitation et en retranchant les impôts à la production (qui pèsent peu relativement aux subventions) (voir *Définitions*). Rapportée à l'emploi total en équivalent temps plein, son évolution s'écarte de façon plus ou moins marquée de celle de la valeur ajoutée brute selon

le poids et l'évolution des subventions d'exploitation et, dans une moindre mesure, selon l'évolution de l'emploi. Entre 2021 et 2022, les évolutions des deux indicateurs, VABCF et valeur ajoutée brute, dessinent globalement la même hiérarchie des régions.

Hugo Camille

Bureau des statistiques sur les productions et les comptabilités agricoles (BSPCA)

Source et définitions

Définitions

Le compte spécifique de la branche agriculture, présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation (CCAN) est établi en conformité avec le système européen des comptes (SEC) 2010. La branche agricole est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture) ; élevage d'animaux ; activités de travaux agricoles à façon ; chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon.

Les subventions à la branche agriculture sont scindées en **subventions sur les produits** et **subventions d'exploitation**. Les premières représentent environ 10 % du total des subventions et prennent surtout la forme d'aides couplées animales (aides aux bovins allaitants). Les subventions d'exploitation regroupent l'ensemble des aides directes découplées (paiement de base, paiement vert, paiement redistributif), les aides agro-environnementales, les aides pour calamités agricoles.

Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qu'il perçoit (les subventions sur les produits représentent moins de 3 % de la valeur de la production dans toutes les régions), moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

Les consommations intermédiaires de la branche agricole correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production. Elles sont essentiellement composées des intrants (énergies, semences, engrais et produits phytosanitaires, alimentation animale...).

La valeur ajoutée brute se déduit de la production au prix de base en soustrayant les consommations intermédiaires. **La valeur ajoutée brute au coût des facteurs (VABCF)** se déduit de la valeur ajoutée brute en ajoutant les subventions d'exploitation et en retranchant les impôts à la production.

Source

Les comptes régionaux de l'agriculture sont élaborés en cohérence avec le compte national : même champ (champ de la branche agricole), même cadre comptable, mêmes agrégats et indicateurs de résultat. Ces comptes sont établis au niveau régional par les services déconcentrés de la statistique agricole du ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, sous la coordination du Service de la statistique et de la prospective (SSP). Le SSP assure notamment la mise en cohérence¹ des comptes infranationaux et du compte national, qui lui-même reprend des informations provenant des comptes régionaux pour l'évaluation de certains postes, notamment les fruits, les légumes et les vins.

1. Cette mise en cohérence n'est pas totale. En raison de différences méthodologiques entre l'établissement du compte national par l'Insee et celui des comptes régionaux par le SSP, les résultats nationaux peuvent légèrement différer de l'agrégation des résultats régionaux.

Pour en savoir plus

Rapports présentés en CCAN <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Dos2302/detail/>



www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directrice de la publication : Flora Claquin
Composition : Desk (www.desk53.com.fr)
Dépot légal : À parution
ISSN : 1760-7132
© Agreste 2023